

La Tunisie, 8^{ème} fournisseur de l'Union Européenne en habillement

Les exportations tunisiennes d'habillement vers l'Union Européenne ont connu une hausse impressionnante de 16,28% au cours des trois premiers mois de 2023 par rapport à la même période de l'année précédente, selon une analyse du Centre technique du textile (CETTEX).

Avec une part de marché de 3,06%, la Tunisie s'est hissée au 8^{ème} rang des principaux fournisseurs de vêtements de l'UE sur cette période. Cette performance remarquable a été tirée par une croissance à deux chiffres des ventes tunisiennes sur la plupart des marchés traditionnels européens, à l'exception de l'Espagne où elles ont légèrement baissé de 2,58%.

La Tunisie a enregistré une progression spectaculaire de 31,19 % de ses exportations vers l'Allemagne, son troisième client après la France et l'Italie où elle s'est solidement positionnée comme le troisième et le quatrième fournisseur d'habillement.

Bien que la valeur totale des importations européennes de vêtements est diminuer de 0,65% à 21,8 milliards d'euros, la Tunisie et le Maroc ont réussi à tirer leur épingle du jeu dans un contexte de concurrence acharnée.

DANS CE NUMÉRO :

Actualités nationales	1
La Tunisie, 8^{ème} fournisseur de l'Union Européenne en habillement	2
Bulletin de conjoncture Avril 2023 : croissance des investissements dans le secteur industriel en Tunisie	2
Tunisie - Roumanie : une mission économique pour stimuler les échanges commerciaux	2
L'APII lance la nouvelle édition de son programme de formation, " Start'App II"	2
Actualités internationales	2
L'UE resserre son étau sur l'industrie du textile	2
Les exportations marocaines de produits textiles en chute libre sur le marché espagnol	3
La présence de plastique largement sous-estimée dans les produits textiles par les consommateurs	3
Recyclage du textile (3/4) : le tri mécanique prêt à prendre son envol	3
Lutte contre le cancer : des scientifiques misent sur une molécule dérivée d'un colorant textile	3

National

Bulletin de conjoncture Avril 2023 : croissance des investissements dans le secteur industriel en Tunisie

L'investissement déclaré dans le secteur industriel a augmenté de 16,7%, à 915,1 millions de dinars (MD), durant les 4 premiers mois de l'année 2023, par rapport au 1^{er} trimestre 2022, selon le "Bulletin de Conjoncture Avril 2023", publié dimanche, par l'APII (Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation). Le nombre de projets déclarés n'a progressé que de 3,8%, à 1087 à fin avril 2023. Ces projets permettront la création de 14151 postes d'emplois, contre 17336 postes d'emplois en 2022 (4 mois). Les secteurs qui ont connu des augmentations aux niveaux des intentions d'investissement sont principalement, les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre (+395,1%), mécaniques et électroniques (+14,4%), chimiques (+29,9%), du textile et de l'habillement (+104,5%) et les industries diverses (+3,3%). En revanche, les investissements déclarés dans les autres secteurs ont régressé par rapport à la même période de l'année 2022. Il s'agit des industries agroalimentaires (-21,3%) et des industries du cuir et de la chaussure (-77,7%). Il est à noter que 66% des investissements déclarés durant les quatre premiers mois 2023, s'inscrivent dans le cadre des projets de création. Ces investissements ont bondi de 90,3%, à 601,5 MD en avril 2023.

<https://www.webmanagercenter.com/2023/05/22/508104/bulletin-de-conjoncture-avril-2023-croissance-des-investissements-dans-le-secteur-industriel-en-tunisie/>

Tunisie - Roumanie : une mission économique pour stimuler les échanges commerciaux

Bucarest et Prahova accueilleront une mission économique du 13 au 17 juin 2023, orchestrée par le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX) en collaboration avec l'Ambassade de Tunisie à Bucarest. Cette initiative vise à tirer partie du marché roumain et se concentre sur des secteurs clés tels que l'agroalimentaire, le textile et l'habillement, les énergies renouvelables et les technologies de l'information et de la communication. Parmi les événements prévus, le point d'orgue de cette mission sera le Forum économique tuniso-roumain, prévu le 13 juin 2023 au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie Roumaine...Le Cepex a précisé que cette mission est éligible au soutien financier du FOPRODEX.



<https://www.entreprises-magazine.com/tunisie-roumanie-une-mission-economique-pour-stimuler-les-echanges-commerciaux/>

L'APII lance la nouvelle édition de son programme de formation, " Start'App II"

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII), à travers son Réseau des Pépinières d'Entreprises (RNPE), annonce mardi, le lancement d'une nouvelle édition de son programme de formation et d'accompagnement, « Start'App II », dédié aux porteurs de projets innovants. Cette nouvelle session ciblera les entrepreneurs de la région de Kairouan, souhaitant décrocher le label STARTUP ACT et bénéficier des avantages y afférents. Elle sera organisée par la pépinière d'entreprises de Kairouan, au siège de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques (ISET), à Kairouan. Ainsi, le parcours START'APII va débuter par une semaine de formation groupée du 12 au 16 Juin 2023 au local de la pépinière au profit d'une vingtaine de participants porteurs de projets innovants dans l'objectif de les former et les accompagner dans le processus de labellisation Startup Act. Il s'agit aussi de les instruire sur les opportunités de réseautage et d'échange d'expériences et de leur présenter les avantages de financement et de valorisation de l'innovation. Depuis plus de 20 ans, l'APII gère le Réseau National des Pépinières d'entreprises qui compte aujourd'hui 28 pépinières d'entreprises à travers toutes les régions de la Tunisie. L'Agence dispose d'un réseau de partenaires publics et privés qui développent conjointement

des programmes d'appui à l'initiative privée, en contribuant au développement économique et social à travers les régions.

<https://africanmanager.com/lapii-lance-la-nouvelle-edition-de-son-programme-de-formation-startapp-ii/>

International

L'UE resserre son étai sur l'industrie du textile

Après avoir planché sur l'éco-conception des produits, l'Union européenne veut instaurer - sans attendre - une interdiction de destruction des vêtements neufs invendus. L'autorégulation ne suffit plus. A présent, les États membres de l'UE souhaitent interdire la destruction des vêtements neufs invendus, dans le cadre d'une nouvelle réglementation sur l'éco-conception qui vise à rendre les produits de consommation plus faciles à réparer et à recycler. Cette interdiction figure dans une position adoptée lundi par le Conseil de l'UE, instance représentant les 27 pays membres, au sujet d'un projet de règlement sur l'éco-conception qui concerne tous les produits consommés dans l'UE, y compris les appareils électroniques. Le texte présenté par la Commission européenne en mars 2022 fixe de nouvelles exigences dans la conception des produits pour limiter leur impact sur l'environnement, les rendre plus fiables, réutilisables et réparables, mais aussi plus faciles à recycler et plus efficaces en matière de ressources consommées.

"Les vêtements doivent survivre à trois lavages!", avait alors expliqué le vice-président de la Commission européenne Frans Timmermans, fustigeant la mode éphémère à prix cassés de médiocre qualité. Le Conseil a affirmé dans un communiqué "renforcer l'ambition de cette législation", en y ajoutant l'interdiction de détruire des textiles, chaussures et vêtements invendus. Il s'agit de réduire l'impact environnemental de vêtements et accessoires qui sont produits mais jamais utilisés", a-t-il précisé. Chaque année, entre 10 000 et 20 000 tonnes de produits textiles neufs sont détruits en France, alors que cette industrie est l'une des plus polluantes du monde - après la pétrolière - avec 1,7 million de tonnes de CO2 émises annuellement, soit 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

https://www.challenges.fr/entreprise/l-ue-resserre-son-etai-sur-l-industrie-du-textile_856036

Les exportations marocaines de produits textiles en chute libre sur le marché espagnol

Entre janvier et mars 2023, les importations espagnoles en produits textiles en provenance du Maroc ont enregistré une chute de 20,5 % à 357,7 millions d'euros. Malgré cette baisse, le royaume reste le sixième fournisseur de l'Espagne. Avec la pandémie du Covid-19, la production à proximité est devenue le meilleur atout pour gagner en flexibilité et lutter contre les ruptures de la chaîne d'approvisionnement. Pendant les trois premiers mois 2023, les importations espagnoles se sont élevées à 3 milliards d'euros. Un marché juteux que disputent au Maroc des pays proches comme la Turquie, cinquième fournisseurs de l'Espagne. C'est la Chine avec 1 milliard 728 millions euros qui occupe le rang de 1^{er} fournisseur du royaume ibérique suivie par le Bangladesh dont les exportations ont atteint lors des trois premiers mois de l'année 903,5 millions d'euros.



<https://www.maghreb-intelligence.com/les-exportations-marocaines-de-produits-textiles-en-chute-libre-sur-le-marche-espagnol/>

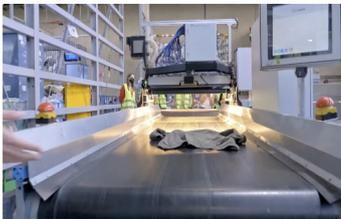
La présence de plastique largement sous-estimée dans les produits textiles par les consommateurs

D'après une nouvelle étude, une écrasante majorité d'Américains ignorent que les vêtements contiennent des matières plastiques et que ces dernières sont produites à partir de pétrole brut. Une méconnaissance qui n'est pas sans conséquences sur leurs comportements et habitudes d'achat en matière d'habillement. Face à l'urgence climatique, les consommateurs se montrent davantage préoccupés par les enjeux environnementaux dans l'industrie de la mode, mais ont-ils réellement toutes les données nécessaires pour faire des achats conscients ? Rien n'est moins sûr au regard d'une nouvelle étude menée aux États-Unis par Protein Evolution et Wakefield Research, qui révèle que les Américains ignorent en majorité que les vêtements contiennent pléthore de matières plastiques. Plus de 60% des matériaux utilisés pour la fabrication des vêtements sont pourtant bel et bien des matières plastiques, dont le polyester et le nylon, d'après des chiffres présentés par le Programme des Nations unies pour l'environnement en 2019. La plupart de nos vêtements contiennent du pétrole, donc du plastique...

Conduit auprès de 1000 Américains âgés de 18 ans et plus, le sondage révèle plus précisément que plus des deux tiers des personnes interrogées (69%) ignorent que du pétrole brut est utilisé pour fabriquer des textiles destinés à l'habillement et donc que les vêtements contiennent des matières plastiques. Et il ne s'agit pas ici que d'un constat général puisque plus d'un quart des Américains (27%) affirment qu'aucun de leurs vêtements ne contient ce type de matières. D'après l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe), le polyester, matière synthétique dérivée du pétrole, demeure le plus produit dans le monde avec pas moins de 60,5 millions de tonnes en 2021. Et ce, avec les conséquences que l'on connaît sur l'environnement, le lavage de ces fibres étant à l'origine de la migration de centaines de milliers de tonnes de microparticules de plastique dans les océans chaque année.

<https://www.rtf.be/article/la-presence-de-plastique-largement-sous-estimee-dans-les-produits-textiles-par-les-consommateurs-11201645>

Recyclage du textile (3/4) : le tri mécanique prêt à prendre son envol



Les technologies de tri des textiles ayant fait leur preuve, notamment le proche infrarouge, les projets de centres de tri se multiplient en France et en Europe. S'il reste quelques points à régler, l'industrialisation de l'opération est en marche. Le tri des textiles fait l'objet depuis plusieurs années de recherches. Et sur ce sujet, les voyants passent au vert : la seconde étude réalisée par le bureau d'études Terra pour Refashion tend à montrer que des procédés de tri automatisés sont au point. Reste dorénavant à les déployer à l'échelle industrielle. Et, là aussi, les nouvelles sont bonnes, puisque des projets devraient se concrétiser d'ici 2025. Il y a deux ans, les professionnels déploraient encore les limites du tri manuel....

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/textile-recyclage-tri-mecanique-industrialisation-41812.php4>

Lutte contre le cancer : des scientifiques misent sur une molécule dérivée d'un colorant textile

Une équipe franco-suédoise de chercheurs a mis au point une nouvelle molécule qui s'attaque aux cellules cancéreuses sous l'effet de la lumière. La molécule, dérivée d'un colorant textile, s'accumule spécifiquement dans les cellules en question et devient ensuite toxique au contact de la lumière. Vaincre un cancer à l'aide d'un colorant ? C'est en tout cas l'objectif poursuivi par une équipe de chercheurs franco-suédois. Ces derniers ont mis au point une nouvelle molécule, dérivée d'un colorant textile, afin de pratiquer la photochimiothérapie, autrement dit le traitement d'une tumeur par la lumière. Pour parvenir à leurs fins, les scientifiques ont modifié la structure d'une molécule issue du colorant jaune. Or ladite molécule, à l'instar de tous les colorants, est sensible à la lumière. Lorsqu'elle en reçoit, elle devient instable en raison d'un surplus d'énergie qu'elle doit évacuer. Administrée à côté d'une tumeur, elle agirait comme une petite bombe en détruisant les cellules cancéreuses. Cette approche présente de nombreux avantages explique Cyrille Monneré, chercheur à l'ENS. "Il va être possible d'avoir un effet thérapeutique sans injecter des quantités pharamineuses de ce produit. Et donc limiter potentiellement les effets secondaires, c'est-à-dire l'accumulation de molécules dans des tissus sains et la mort cellulaire qui pourrait intervenir si des concentrations de molécules étaient trop élevées", assure le scientifique. Les doses de traitement pourraient, en effet, être divisées par 10, voire par 100. Par ailleurs, cette molécule étant produite à très grande échelle, cela pourrait ouvrir la voie à une nouvelle thérapie peu coûteuse pour lutter contre le cancer, si les essais sur l'homme s'avèrent concluants.

<https://www.europe1.fr/sante/lutte-contre-le-cancer-des-scientifiques-misent-sur-une-molecule-derivee-dun-colorant-4184311>